

# MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT POUR LA PSYCHIATRIE

[www.collectifpsychiatrie.fr](http://www.collectifpsychiatrie.fr) site de « la nuit sécuritaire »

Il y a quelques décennies Tosquelles disait : « *sans la reconnaissance de la valeur humaine de la folie, c'est l'homme même qui disparaît* ». Pourtant, peu après le tournant du siècle, l'Etat, mettant en pièce le fondement démocratique de son assise, fit tomber sur le pays une lourde nuit sécuritaire laissant l'épaisseur de l'histoire ensevelir le travail de ceux, Bonnafé, Le Guillant, Daumézon, Tosquelles, Lacan, Paumelle, Lainé et d'autres, dont nos générations ont hérité du travail magnifique. Ils avaient fait de leur pratique œuvre de libération des fécondités dont la folie est porteuse, œuvre de libération aussi de la pensée de tous, rendant au peuple son honneur perdu à maltraiter les plus vulnérables d'entre nous.

Aujourd'hui cet obscurantisme affecte nos pratiques d'aide, de soin et de prendre soin dans les champs médicaux, médico-sociaux et sociaux et concerne aussi bien la pratique privée que publique.

Il porte gravement atteinte à la dignité des patients, réduits à n'être plus considérés que pour leur supposée dangerosité et voués en tant que tels à des contraintes humiliantes.

Le gouvernement s'attaque à l'enseignement, à la recherche et à la question de la formation, visant à effacer toute référence aux méthodes psycho dynamiques de soin et de compréhension du psychisme s'attelant à nier sans cesse la pensée, la parole et le sujet dans toute la dimension inconsciente qu'il comporte.

Il s'appuie pour mener son obscure entreprise sur un certain nombre d'universitaires engagés dans une démarche d'épuration vis-à-vis de ceux qui se réfèrent à la leçon freudienne et sur certains organismes de recherche dévoyés dans une approche plus scientiste que véritablement scientifique, réduisant, en particulier les humains à leur comportement et leur souffrance à une collection de symptômes dont il faudrait, selon eux, venir à bout au plus vite sans jamais se questionner sur un sens du symptôme mais en abrasant tout délire, toute déviance à l'aide de puissants psychotropes.

C'est ainsi que dans une cascade de décrets et propositions, après avoir vu la psychanalyse gravement mise en cause dans un rapport scandaleux, il a été proposé l'inquisition d'éventuels signes de déviance chez les enfants de trois ans et moins, prédictifs de leur éventuelle délinquance à venir.

Puis il a été décidé de mettre en œuvre une « *perpétuité sur ordonnance* » chez les criminels condamnés à plus de 15 ans de réclusion en fin de peine du fait de leur « *particulière dangerosité* » et pour prévenir les récidives potentielles.

Enfin le 2 décembre 2008 le président de la République visitant un hôpital psychiatrique dont les malades étaient retenus dans leurs chambres (comme les manifestants de Saint Lô et de Nîmes furent exclus de l'accès du centre ville !) a annoncé la mise en place de réformes dramatiques. Celles-ci impliquent la mutation des professionnels du soin en gardiens, plus grave encore, elles induisent une évolution du statut de patient sujet de sa parole à celui de « *schizophrène dangereux* » juste bon à enfermer. Le préfet devient l'ordonnateur des soins « *Les experts donnent leur avis mais la décision, ce doit être l'Etat* » a déclaré N.Sarkozy à Antony.

Dans le même esprit la création d'une obligation de soins en ambulatoire est annoncée.

C'est ainsi que la plus haute autorité de l'Etat devant les soignants les représentants des patients et leurs familles a imposé cinq mesures liberticides, au prétexte de la réduction des risques non sans l'assentiment de certains.

L'enfermement est ainsi posé comme l'arme définitive contre une folie forcément dangereuse et « *géo localisable* ». Pas un mot n'est dit sur la souffrance des patients, véritable enfermement intérieur, qui subissent au quotidien l'indifférence d'une société cherchant à se protéger ainsi de sa propre folie.

S'ajoute à ces mesures l'affirmation de la primauté du directeur de l'hôpital, véritable « patron », qui aurait seul le pouvoir d'orienter de décider de la politique de soins et de « sécurité ».

Enfin, nous avons aujourd'hui à déplorer les propositions du rapport Couty dans lequel nous voyons l'annonce de la destruction de la politique de secteur, nous laissant dans la position d'instruments d'un triple forfait auquel nous serions assignés : évaluer, expertiser et enfermer. Il est particulièrement instructif pour notre mouvement de remarquer que ce rapport ne tient aucun compte des vingt deux propositions issues des Etats Généraux de la Psychiatrie des 5, 6 et 7 juin 2003.

Trente neuf professionnels de plusieurs horizons, ont alors lancé un appel soutenu par plus de 20 000 signataires à ce jour, visant à restituer aux patients leur dignité, leur honneur à l'enseignement et à la recherche, leur éthique à nos pratiques.

Miguel de Unamuno cité par L. Bonnafé prête à Don Quichotte d'être descendu aux enfers et d'y avoir enlevé l'inscription laissée par Dante : « *vous qui entrez ici perdez tout espoir* » pour la remplacer par une sur laquelle on pouvait lire : « *vive l'Espérance !* »

Nous avons décidé de ne pas laisser l'air du temps saccager l'Espérance et considérant que ni les idées ni les lois ne sont forcément respectables ou légitimes nous nous donnerons tous les moyens de faire supprimer ou modifier ces dispositions sécuritaires ou d'en annuler l'effet sur la vie des patients comme sur l'expropriation progressive du droit de soigner dont nous refusons d'être les objets.

Face à la violence de l'Etat, il ne reste, chacun à sa place, et particulièrement dans nos métiers qu'à résister autant que possible. Nous affirmons donc ici notre ardente obligation à ne pas mettre en œuvre les propositions dégradantes d'exclure du paysage social les plus vulnérables.

On observe aujourd'hui un recul des limites de l'Etat de droit (cf. Juge Portelli, Appel des appels du 31 janvier), permis par le développement de l'idéologie sécuritaire par exemple, avec le projet de rétention de sûreté, "*abjection philosophique et juridique*" (cf. Juge De Pas, Appel des appels ibid) ou avec le dépistage, dès l'enfance, des futurs délinquants, ou encore la prétention de "juger les fous", en mettant en avant une intention compassionnelle envers les victimes.

Refusant la résignation devant cette mutation idéologique, ne pouvant accepter de rester impuissants lorsque seront en jeu l'honneur et le bien-fondé de nos pratiques, considérant que « *Ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à la loi injuste* », nous proposons à ceux qui nous ont rejoints et à ceux qui le feront plus tard :

- D'interpeller les préfets représentants de l'Etat chaque fois qu'une de leurs décisions concernant nos patients nous paraîtrait arbitraire.
- D'appeler à la création d'un collectif d'avocats pour défendre les droits des patients.
- De refuser toute participation au processus de rétention administrative (de l'expertise à la création de centres).
- De refuser les modalités actuelles de certification ou de les critiquer auprès des enquêteurs. La certification, menée sous l'exclusive d'une évaluation telle qu'elle est pratiquée dans l'industrie et donc sans rapport avec nos pratiques, s'emploie à mettre celles-ci à la norme selon des critères où la complexité et la singularité de chacun n'auraient plus leur place et où la dimension relationnelle ne serait pas prise en compte.
- De refuser, chacun dans le champ de sa pratique, de participer aux diverses instances auxquelles nous participons aujourd'hui (action à laquelle appellent aussi la CPH et l'INPH)
- D'instituer un nouveau dialogue avec les familles et avec les associations d'usagers.
- De lutter contre le projet de loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoire » et de considérer l'intérêt des synergies avec « l'Appel des Appels », « la Politique de la Peur » et de participer donc activement aux Etats Généraux des Droits et des Libertés.
- Tirant les leçons d'années où nous nous sommes montrés trop soumis à un discours sur la psychiatrie dans lequel nous ne nous reconnaissons pas, nous proposons enfin que se crée partout un vaste mouvement de mise en lien de nos références théoriques, de nos orientations, de notre expérience, grâce à un Forum Itinérant dont la réunion du 26 janvier à Reims a constitué les prémisses, traitant thème par thème des grandes questions qui traversent nos métiers. Des collègues locaux de réflexion tels que ceux proposés par J. Oury pourraient permettre d'en préparer le déroulement.

Nous vous convions aujourd'hui à créer ce mouvement pour tenter de refonder une psychiatrie où il ne serait pas interdit de penser, au sens où, comme le dit Jean Luc Nancy « *entrer dans cette pensée, c'est agir déjà. C'est être dans la praxis par laquelle se produit un sujet transformé plutôt qu'un produit conformé, un sujet infini plutôt qu'un objet fini* »

Votre réponse massive à l'appel des 39 comme le nombre d'inscrit au meeting du 7 février laissent bien augurer de notre capacité à créer ce mouvement qui devra devenir un interlocuteur majeur dans les rudes combats qui nous attendent.